



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : CAPES externe et CAFEP-CAPES (bac+3)

Section : histoire et géographie

Rapport de jury présenté par : Benoit Falaize, président du jury, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche¹

¹ Rapport élaboré avec la participation des quatre vice-présidents du concours, M. Jean-François Arnal (Géographie), Mme Nadège Mariotti (Histoire), Mme Clarisse Gauthier et M. Christophe Marchand (oral d'entretien professionnel).

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Préambule

OBJECTIFS DU RAPPORT ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES DU PRÉSIDENT

Parce qu'il s'agit du premier rapport concernant le CAPES/CAFEP L3 pour l'histoire et géographie, ce rapport a pour objectif principal de constituer une référence à la fois aux futurs candidats et à leurs formateurs (INSPE, CNED et corps d'inspection) pour une meilleure préparation au concours. Cette première session 2026 a été instituée en 2025, et publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BO) (<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo35/MENH2525453N>) daté du 18 septembre 2025 (circulaire du 11 septembre 2025). Les candidats n'ont ainsi pu être guidés par de précédents rapports, mais ont quand même pu intégrer la logique nouvelle des épreuves, grâce notamment au site <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capex-externe-bac3-section-histoire-et-geographie-1422> et à l'investissement et la mobilisation des enseignants en INSPé ou à l'université que nous saluons ici.

QUELLES CAPACITES ATTENDUES ET ÉVALUÉES CHEZ LES CANDIDATS ?

Nous en rappelons ici le descriptif :

Le programme du concours fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Les épreuves portent sur les questions au programme du concours.

Épreuves d'admissibilité

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, et inversement.

Première épreuve d'admissibilité

Durée : 5 heures.

Coefficient 2,5.

L'épreuve prend la forme d'une composition avec un choix entre deux sujets dans la même discipline. Elle permet d'apprécier la maîtrise des connaissances disciplinaires et la capacité du candidat à les mobiliser. Elle évalue également la maîtrise de la construction d'un raisonnement, d'une réflexion argumentée et la qualité de l'expression écrite.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admissibilité

Durée : 5 heures.

Coefficient 2,5.

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique d'un corpus documentaire composé de documents (carte, image, texte, statistiques, graphiques...) pour répondre au sujet.

L'épreuve évalue la maîtrise des savoirs scientifiques et méthodologiques (analyse, contextualisation et confrontation des documents) permettant l'analyse critique des sources et la construction d'une réflexion à partir de celle-ci.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission

Première épreuve d'admission

Durée de la préparation : 4 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes, échange : 40 minutes).

Coefficient 5.

L'épreuve consiste en un exposé disciplinaire suivi d'un échange avec le jury. Elle s'organise en deux temps : un exposé disciplinaire en histoire ou en géographie sur un sujet portant sur l'une des questions du programme. Des documents sont fournis en appui du sujet pour aider la construction de la réflexion ou la présentation du propos ;

un échange avec le jury en lien avec l'exposé dans le cadre de l'ensemble du programme du concours. L'épreuve a pour objet d'apprécier la capacité du candidat à structurer sa réflexion et à présenter son propos. Elle vise également à évaluer ses qualités d'expression orale et ses capacités d'interaction avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admission

Durée totale de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient 3

La seconde épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps :

- l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner.
- l'autre porte sur l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur, transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ; Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;

Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions. Elle est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

CONSEILS DU JURY :

Quelques conseils pour les candidats, à l'écrit et l'oral :

Pour se préparer en Histoire

Pour aborder les épreuves d'histoire du CAPES, les candidats doivent pouvoir avoir une vision large des programmes d'histoire et des savoirs fondamentaux concernant les grandes thématiques au programme. Pour cela, il est recommandé, en plus des cours qu'ils auront pu recevoir lors de leur préparation, de préparer l'oral avec :

- Des manuels universitaires bien sûr ;
- Mais aussi des manuels scolaires de la classe de 6ème à la classe de terminale, HGGSP compris, qui donnent une vue générale très pratique, avec beaucoup de documents associés.

D'autres publications scientifiques restent des supports privilégiés de la préparation, accompagnés de bien d'autres supports qui permettent d'aborder différemment ou d'approfondir certains points :

- Le magazine L'Histoire recense sur son site Internet les articles intéressant les questions de concours ;
- Les podcasts (Paroles d'Histoire, Chemins d'Histoire, Le Cours de l'Histoire, etc.) proposent bien souvent des cycles en relation avec les programmes ; les invités sont souvent des spécialistes, c'est donc un bon moyen de travailler l'historiographie des questions.

Un bon candidat, au-delà de la maîtrise des savoirs fondamentaux relevant de la chronologie des programmes, de l'Antiquité à nos jours, est un candidat qui est curieux et qui sait réfléchir de façon critique, tout en sachant faire des liens avec l'Enseignement moral et civique (EMC) quand la thématique s'y prête.

Pour se préparer en Géographie

Pour aborder les épreuves de géographie du CAPES, les candidats doivent, comme en histoire, pouvoir avoir une vision large des programmes de géographie et des savoirs de base concernant les grandes thématiques au programme. Pour cela, il est recommandé, en plus des cours qu'ils auront pu recevoir lors de leur préparation, de préparer l'oral avec :

- Des manuels universitaires bien sûr
- Mais aussi des manuels scolaires de la classe de 6ème à la classe de terminale, HGGSP compris, qui donnent une vue générale très pratique, avec beaucoup de documents associés.

D'autres publications scientifiques restent des supports privilégiés de la préparation, accompagnés de bien d'autres supports qui permettent d'aborder différemment ou d'approfondir certains points :

- Les sites disciplinaires en géographie tels que <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/> ; mais aussi <https://cnes.fr/geoimage>

- Les podcasts (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/geographie-a-la-carte>, etc.) proposent bien souvent des cycles en relation avec les programmes ; les invités sont souvent des spécialistes.

- Et bien sûr les Atlas doivent être consultés en permanence afin de pouvoir situer, localiser, et maîtriser les grands repères spatiaux de la géographie du monde, de différents continents et de la France. À cela peut s'ajouter la consultation et l'usage régulier de magazines de vulgarisation (magazine Carto, atlas des éditions Autrement, atlas du journal Le Monde ...)

Un bon candidat, au-delà de la maîtrise des savoirs fondamentaux relevant des programmes et des démarches de la géographie, à toutes les échelles, est un candidat qui est curieux et qui sait réfléchir de façon critique, tout en gardant une attention soutenue et une ouverture sur l'actualité, le monde et ses enjeux et en sachant faire des liens avec l'Enseignement moral et civique (EMC) quand la thématique s'y prête.

PRINCIPAUX CRITERES DE SELECTION

À la différence du concours M2, les critères de sélection pour ce nouveau concours L3 reposent sur une analyse de la production des candidats, à l'écrit, et surtout à l'oral visant à anticiper la capacité des impétrants à pouvoir bénéficier d'une formation profitable et efficace. En effet, nous ne recrutons pas directement des candidats qui seront tous et toutes en classe l'année suivante, mais bien des candidats dont le jury estime qu'ils sont tout à fait aptes à entrer en formation, soit pour deux ans s'ils sont encore en Licence, soit d'une année avec stage, s'ils sont en M1 ou M2 l'année du concours. Dès lors, et notamment à l'oral, la question n'est plus la stricte maîtrise précise des contenus historiques et géographiques, même si ceux-ci comptent évidemment, mais bien une capacité à engager avec le jury une réflexion à partir des documents qui lui ont été fournis (pour l'oral 1) ou des situations professionnelles proposées pour l'oral 2.

REMARQUE GENERALE SUR LES AMENAGEMENTS D'EPREUVES

Nous insistons sur la nécessité pour les candidats concernés de tout faire en temps et en heure auprès de la DGRH. Nous attirons également leur attention au fait de veiller, notamment, à ce que la demande soit formulée au plus tard à la date limite d'inscription au concours concerné (CAPES-CAFEF), sauf dans le cas où le handicap est révélé après cette échéance ou encore si les besoins liés au handicap ont évolué, notamment en cas de changement d'orientation.

Le Directoire du jury est systématiquement alerté en amont des épreuves des notifications précises de la DGRH. En conséquence, le jury sait de façon anticipée quel type d'aménagement est nécessaire pour chacun des candidats.

Par ailleurs, les épreuves orales se déroulent au lycée Étienne Oehmichen, à Châlons-en-Champagne, sur trois jours. Nous précisons ici leur déroulement concret, qui sera aussi celui prévu pour la session 2027 :

Jour 1

- Tirage matière de l'oral 1 : histoire ou géographie

Jour 2

- Oral 1 (histoire ou géographie) ou oral 2 (épreuve d'entretien)

Jour 3

- Oral 1 ou oral 2 (en fonction de l'épreuve passée la veille)

- **Jour 1** correspondant à la date de la convocation. Le candidat est convoqué entre 8h et 10h pour le **tirage au sort de la matière** sur laquelle il sera interrogé pour l'épreuve oral 1 « exposé ». À l'issue de ce tirage, une nouvelle convocation lui est remise en mains propres indiquant les horaires et les commissions de passage pour l'épreuve du jour 2 et l'épreuve du jour 3.

- **Jour 2** : le candidat passe la **première épreuve**, soit l'épreuve oral 1 « exposé » (Histoire ou Géographie selon tirage au sort), soit l'épreuve oral 2 « entretien ».

Pour l'épreuve oral 1 « exposé », les premiers candidats sont convoqués à 7h et les derniers candidats terminent à 19h. Chaque candidat dispose d'un ordinateur PC afin de préparer son passage en commission.

Pour l'épreuve oral 2 « entretien », les premiers candidats sont convoqués à 10h et les derniers candidats terminent à 17h45.

- **Jour 3** : le candidat passe la **deuxième épreuve**, soit l'épreuve oral 1 « exposé » (Histoire ou Géographie selon tirage au sort), soit l'épreuve oral 2 « entretien » aux mêmes horaires.

Pour ces trois jours, une tenue correcte est fortement recommandée, aussi bien pour les candidats que pour les visiteurs.

A. STATISTIQUES

Pour cette première session du capes L3, le nombre de poste offert au concours était de 563, CAPES/CAFEP compris, quand il y en avait 710 offerts pour le M2.

Distinguons :

CAPES

Nombre de postes : 490

Nombre d'inscrits : 2893

Nombre de présents à l'écrit : 1657

Nombre d'admissibles : 820

Nombre de présents à l'oral : 772

Nombre d'admis : 490

La moyenne des notes aux oraux s'établit à 9,50.

CAFEP

Nombre de contrats : 73

Nombre d'inscrits : 555

Nombre de présents à l'écrit : 285

Nombre d'admissibles : 138

Nombre de présents à l'oral : 132

Nombre d'admis : 73

La moyenne des notes aux oraux s'établit à 10,54.

Nota bene n°1 : Une question majeure se pose cette année, pour cette première année de concours L3 : celle de la place des femmes dans le concours. En effet, il est possible d'établir un bilan précis concernant la répartition des candidats femmes et hommes, bilan qu'intuitivement les commissions d'interrogations aux oraux avaient repéré. En effet, au total, pour le CAPES et CAFEP, le nombre d'admissibles a été le suivant :

Admissibles : 37,61 % de femmes

Admises : 30,55% de femmes

Plus inquiétant encore, si au CAFEP elles sont 44, 93 admissibles et 43, 84% admises, pour le CAPES, elles n'ont été que 30,04 % d'admissibles (pour 36% d'inscrites) et seulement 28,57% d'admises. C'est une chute très importante par rapport aux résultats du M2 depuis plusieurs années où le concours était sur des taux proches de 43%/45% de réussite des candidates.

Nota bene n°2 : Pour les deux concours CAPES et CAFEP, la barre d'admissibilité aux écrits a été de 8,25, soit une moyenne légèrement supérieure à celle du M2 pour la session 2025. Cette donnée confirme un sentiment présent dans le jury, qui a pu redouter un niveau de maîtrise disciplinaire ou de faible préparation de la part de candidats venus pour plus d'un tiers de L3. La réalité des épreuves a mis en lumière une réelle qualité des productions, certes parfois plus fragile pour certains candidats qu'au M2, mais au total tout à fait convenable.

La part des notes éliminatoires (moins de 5) a été de 20%, taux sensiblement comparable aux années précédentes du M2.

LE JURY

Le jury du concours L3 de 2026 comprenait un total de 178 membres (hors directoire), à parité presque parfaite, avec 91 femmes pour 87 hommes. Le Directoire, quant à lui, était composé de sept personnes, avec trois secrétaires généraux, Mme Cécile Boudes, Mrs Jean-Marie Duquenois et Christophe Lucas, quatre vice-présidents : Mme Nadège Mariotti (MCF) pour l'histoire, M. Arnal (IA-IPR) pour la géographie, Mme Gauthier et M. Marchand (tous deux IA-IPR) pour l'oral d'entretien. La présidence étant assurée par M. Benoit Falaize (IGESR).

Il est essentiel de souligner par ailleurs le travail des 97 appariteurs qui accueillent et accompagnent les candidats tout au long des épreuves, et qui assistent le Directoire pour l'ensemble des tâches administratives.

Que l'ensemble du Directoire, du jury et des appariteurs soit ici vivement remercié.

B. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Écrit d'histoire

Le jury rappelle que cette session du CAPES (niveau Licence / L3) inaugure les nouvelles modalités du concours. L'épreuve de composition, d'une durée de cinq heures (coefficient 2,5), laissait cette année le choix aux candidats entre deux sujets fondés sur un programme national pérenne. Le jury a pu constater une appropriation globale satisfaisante des formes de l'exercice par un noyau solide de candidats, mais souligne la nécessité d'assoir plus fermement la méthode du raisonnement historique, la maîtrise des repères chronologiques et spatiaux, ainsi que la précision historiographique et factuelle.

Sur l'ensemble des candidats ayant composé en histoire, la moyenne générale s'établit à 8,70 / 20. Les notes s'échelonnent entre 0 et 20 / 20. 35 % des copies (soit 677 candidats) ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 / 20.

Répartition des notes pour l'écrit d'histoire :

Note	Inférieure à 6 / 20	De 6 à 8,5 / 20	De 9 à 11,5 / 20	De 12 à 15,5 / 20	Au-dessus de 16 / 20
Pourcentage	19,7 %	37,7 %	21,4 %	15,9 %	5,0 %

Un bloc majeur de copies fragiles

Ces devoirs révèlent une méconnaissance des exigences de la dissertation historique : les productions sont souvent inachevées (limitées à une introduction ou un plan non rédigé), le sujet est mal compris (contresens majeurs sur les notions ou les bornes spatio-temporelles), et l'expression écrite présente de graves lacunes. Le propos manque de problématisation, de connaissances factuelles vérifiables et de rigueur dans la définition des termes fondamentaux.

Les copies les plus insuffisantes se caractérisent par une compréhension superficielle du sujet, des problématiques simplistes ou de simples reformulations du libellé, et un développement basé sur des généralités, sans exemples précis, datés ou localisés. Le raisonnement dérive vers le récit descriptif, l'approche téléologique ou le jugement de valeur, au sein de plans déséquilibrés ou de catalogues d'idées.

Pour les copies médianes

Ces copies respectent les formes attendues de l'exercice (introduction structurée, développement organique, conclusion), mais leur analyse historique manque encore de profondeur.

Pour progresser, le jury recommande de mieux problématiser le sujet dès l'introduction en mettant en tension ses termes, plutôt que d'annoncer un plan purement descriptif. Il est également essentiel d'ancrer l'argumentation dans des exemples précis : chaque argument doit être systématiquement étayé par un exemple daté, localisé et explicite. Par ailleurs, si le candidat fait le choix de mobiliser l'historiographie et les concepts de la discipline, il doit alors dépasser la simple citation de noms d'auteurs pour intégrer de véritables apports historiographiques ou débats d'historiens au service du raisonnement. Enfin, la maîtrise des échelles d'analyse (articulation entre le local, le national et le transnational) reste un point clé à améliorer.

Les critères de réussite des meilleures copies

Environ 21 % des devoirs (dont 5 % au-dessus de 16 / 20) se distinguent par leur grande rigueur méthodologique et intellectuelle. Les candidats maîtrisent parfaitement les cadrages chronologiques et spatiaux, interrogent les notions avec finesse et proposent une problématisation claire qui guide l'ensemble du devoir. L'analyse est nuancée, prend en compte la diversité des acteurs et des dynamiques, intègre des références historiographiques récentes et bénéficie d'une langue fluide et précise.

Les sujets de composition au choix

Sujet 1 (Histoire moderne) : Le « Nouveau Monde », espace de conflits et d'échanges (fin XVe - fin XVIe siècles)

Éléments de cadrage

Le sujet invite à analyser les conséquences de l'arrivée des Européens dans les Amériques à partir de 1492, les guillemets entourant l'expression « Nouveau Monde » soulignant la nécessité de déconstruire cette vision européenocentrée. En effet, ces territoires, loin d'être vierges ou inconnus, étaient déjà habités par des sociétés organisées, qu'il s'agisse des empires aztèque et inca, des cités mayas, ou encore des communautés tainos dans les Caraïbes. La prise de conscience d'un nouveau continent émerge progressivement dans les premières décennies du XVI^e siècle, notamment grâce aux récits

d'Amerigo Vespucci, qui, contrairement à Christophe Colomb, comprend que les terres explorées ne font pas partie de l'Asie.

La borne initiale de 1492 marque l'arrivée de Christophe Colomb dans les Caraïbes, un événement souvent présenté comme la « découverte » de l'Amérique, bien que cette terminologie soit contestable. Ce moment charnière s'inscrit dans un contexte particulièrement favorable aux expéditions maritimes, caractérisé par des progrès techniques majeurs, tels que l'invention de la caravelle, l'amélioration des instruments de navigation comme la boussole ou l'astrolabe, et l'élaboration de portulans plus précis. Sur le plan économique, la demande croissante en épices, en sucre et en métaux précieux, couplée à la fermeture des routes commerciales traditionnelles en Méditerranée après la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453, pousse les monarchies ibériques à chercher de nouvelles voies d'accès à l'Orient. Politiquement, la *Reconquista* en Espagne et l'expansion portugaise en Afrique préparent le terrain pour les grandes explorations transatlantiques. La fin du XVI^e siècle, quant à elle, correspond à la consolidation des empires coloniaux ibériques, avec l'établissement de vice-royaumes en Nouvelle-Espagne et au Pérou, ainsi qu'à l'émergence de nouvelles rivalités européennes, comme les premières tentatives de colonisation anglaise à Roanoke ou française au Canada. Cette période voit également l'Union des couronnes ibériques en 1580 sous Philippe II, qui renforce temporairement la domination espagnole sur une grande partie du continent américain.

Le « Nouveau Monde » désigne, pour les Européens du XVI^e siècle, la quatrième partie du monde, distincte de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Cependant, ses contours restent flous et évoluent au fil des explorations. Les régions les plus marquées par les conquêtes et les échanges incluent les Caraïbes, où Colomb accoste pour la première fois, ainsi que les empires aztèque au Mexique et inca au Pérou, qui constituent des exemples emblématiques des sociétés précolombiennes. L'Amérique du Nord, bien que moins explorée à cette époque, n'est pas en reste, avec les premières explorations espagnoles en Floride ou les tentatives anglaises et françaises sur la côte atlantique.

Le sujet articule deux dimensions fondamentales : les conflits et les échanges. Les premiers renvoient aux violences de la conquête, à l'effondrement démographique causé par le choc microbien, à l'évangélisation forcée et aux rivalités impériales entre puissances européennes. Les seconds englobent les circulations biologiques du « transfert colombien », les flux économiques comme l'argent de Potosí, ainsi que les phénomènes de métissage, d'acculturation et d'appropriation des savoirs botaniques et médicaux.

Pour aborder ces questions, les candidats peuvent s'appuyer sur des travaux historiographiques majeurs. Nathan Wachtel, dans *La Vision des vaincus*, analyse les conséquences de la conquête du point de vue des populations amérindiennes, mettant en lumière leur résilience et leurs stratégies d'adaptation. Serge Gruzinski, avec *Les Quatre Parties du monde*, explore les dynamiques de métissage et la construction d'un monde globalisé sous l'influence ibérique. Pierre Chaunu étudie, dans *L'Expansion européenne*, les mécanismes économiques de la colonisation, tandis que Samir Boumediene, dans *La Colonisation du savoir*, montre comment les Européens se sont approprié les connaissances amérindiennes, notamment en médecine et en botanique. Enfin, Alfred Crosby, avec

The Columbian Exchange, théorise les transferts massifs d'espèces, de maladies et de cultures entre les continents, soulignant l'impact mondial de la rencontre entre l'Europe et les Amériques.

Les problématiques possibles pourraient être que le XVI^e siècle aux Amériques est un siècle d'exploration et de début de colonisation par les Européens. Toutefois, à la fin de notre période, la structuration impériale du continent par les Européens n'est ni évidente ni complète, même si des jalons préparant l'économie-monde atlantique ont été posés.

À l'issue d'un siècle de découvertes et d'évolution des représentations, côté européen et côté amérindien, du fait de la rencontre colombienne, d'opportunités saisies et de prédation improvisée ou planifiée sur les ressources, les savoirs et les hommes, d'affirmation de dominations plus ou moins encadrées par les Etats et de tâtonnements impérialistes, dans quelle mesure peut-on dire que le « Nouveau Monde » n'a pas été qu'un espace géographique découvert et progressivement colonisé par les Européens (dont la domination est tout sauf écrite d'avance), mais un espace de projection et un laboratoire de la modernité, que la somme des échanges et des tensions entre Amérindiens et Européens contribue à définir ? La colonisation du « Nouveau Monde » entre 1492 la fin du XVI^e siècle a-t-elle été un processus unilatéral de domination européenne ou un espace conflictuel traversé de tensions internes aux Européens confrontés par ailleurs à l'agentivité des Amérindiens ?

Pour y répondre, il est possible de structurer le développement en trois axes principaux. Le premier pourrait porter sur les conflits, en analysant la violence de la conquête, le choc démographique et les résistances amérindiennes, ainsi que les rivalités entre puissances européennes. Le deuxième axe pourrait explorer les échanges, qu'ils soient biologiques, économiques ou culturels, en mettant en avant des exemples comme le transfert de plantes, l'exploitation des mines de Potosí ou le syncrétisme religieux. Enfin, le troisième axe pourrait s'intéresser à la naissance d'une première mondialisation, en montrant comment cette rencontre a contribué à déplacer le centre de gravité économique de la Méditerranée vers l'Atlantique, tout en posant les bases d'un monde plus interconnecté.

Pour réussir ce sujet, il est essentiel de définir précisément les termes du libellé, notamment en déconstruisant l'idée de « Nouveau Monde » et en clarifiant les notions de conflits et d'échanges. Il faut également justifier les bornes chronologiques en montrant comment 1492 marque le début des explorations et comment la fin du XVI^e siècle correspond à la consolidation des empires coloniaux. Enfin, il est important de problématiser le sujet en évitant une simple énumération de faits, et de structurer le développement de manière équilibrée, avec des exemples précis et variés.

Les candidats sont encouragés à mobiliser des références historiographiques, comme celles de Wachtel, Gruzinski, Chaunu ou Boumediene, pour enrichir leur analyse. Il est également attendu qu'ils illustrent leurs propos avec des exemples concrets, tels que la chute de Tenochtitlán, l'exploitation des mines de Potosí, ou encore le syncrétisme religieux autour de la Vierge de Guadalupe.

Proposition de plan

Un plan thématico-chronologique, comme un plan chronologico-thématique, étaient possibles.

En cas de plan thématique, une structuration en deux parties « conflits » et « échanges » n'est pas idéal car l'intérêt du sujet est précisément d'articuler les deux dimensions du libellé de la question et d'apprécier la variété du répertoire des attitudes des Européens et des Amérindiens.

Le présent rapport fait le choix de développer un plan chronologico-thématique qui, s'il est exigeant a le mérite d'afficher plus clairement la manière dont les « conflits » et les « échanges » structurent un répertoire très varié de relations entre populations, et qui est évolutif selon de grandes scissions chronologiques qu'il est intéressant d'identifier.

I. 1492–années 1530 : L'irruption européenne, chocs profonds et premiers modes de contact

- A. Des rencontres initiales ambiguës : entre échanges cordiaux, rôle des passeurs (*go-between*s comme La Malinche) et alliances stratégiques.
- B. La brutalité des conquêtes et la décapitation des empires (Aztèque, Inca) : supériorité technique, violences militaires et effondrement sous le « choc microbien ».
- C. L'évangélisation forcée et les tensions internes chez les Européens (partage du monde à Tordesillas en 1494, débats sur la légitimité de la conquête avec Las Casas et le *Requerimiento*).

II. Années 1530–années 1570 : Structuration impériale, exploitation économique et recompositions sociales

- A. La mise en place des institutions coloniales (Vice-royautés, *Audiencias*) et l'exploitation des ressources (mines de Potosí, réseau de la *Casa de Contratación*).
- B. Travail forcé (*encomienda*, *mita*), traite atlantique et émergence de sociétés coloniales métissées mais strictement ségréguées.
- C. Circulations matérielles et de savoirs : l'« échange colombien » (plantes, animaux) et l'appropriation européenne des pharmacopées autochtones (« colonisation du savoir »).
- D. Agentivité amérindienne : maintien des structures communautaires (*ayllus*), conversions stratégiques et syncrétismes religieux (Vierge de Guadalupe).

III. Années 1570–fin du XVIe siècle : Mondialisation des flux, émergence de nouveaux acteurs et résistances

- A. L'apparition de nouvelles rivalités européennes en Amérique (Français, Anglais, Néerlandais) et tentatives éphémères de colonies de peuplement (Roanoke).
- B. L'insertion des Amériques dans la première mondialisation (galion de Manille, circuits de l'argent).
- C. Le renouvellement des stratégies amérindiennes : diplomatie commerciale au Nord (Innus, Micmacs) et résistances armées ou pragmatiques.

Conclusion

On attend du candidat qu'il rédige une synthèse structurée reprenant les principales étapes de son raisonnement. En ouverture, on peut évoquer par exemple les conséquences intellectuelles de l'ouverture atlantique (décloisonnement du monde, nouveau rapport au monde) ainsi que la consolidation de la présence européenne sur le continent américain (colonisation par les Français et les Anglais) au siècle suivant. Les éléments de conclusion attendus pourraient être les suivants :

- Le « Nouveau Monde » a été un espace d'interactions asymétriques, entre des dominés qui ne s'attendaient pas à être colonisés et des dominants qui ont pu l'être par une supériorité

technique (et une déstabilisation des mondes amérindiens du fait de leur irruption, notamment par le choc microbien) ;

- La domination des Européens n'était pas écrite d'avance. La colonisation des Amériques n'a pas été un processus évident et linéaire : les Européens ont dû composer, négocier, s'adapter, et inventer de nouveaux modèles de colonisation et d'exploitation, qui font débat ;
- Le « Nouveau Monde » a bouleversé les représentations mentales des Européens, en commençant par les intellectuels et les classes dominantes, qui appréhendaient de manière différentes cette exposition nouvelle à l'altérité et à la diversité culturelle ;
- Le « Nouveau Monde » a été un espace de projection investi par les Européens qui y ont importé leurs rivalités. La colonisation a, de plus, généré de nouvelles rivalités entre pays européens ou au sein même de chaque société européenne ;
- Les stratégies amérindiennes, à chaque étape de la découverte, de l'instauration du rapport de force, de la colonisation et de l'exploitation économique, s'inscrivent dans un répertoire très large, allant de la coopération à l'hostilité. Ce répertoire est évolutif et changeant au gré des situations.
- Les sociétés amérindiennes ont certes été dominées et vaincues, mais elles n'ont pas disparu. Elles ont été des agentes des transformations, par leurs choix et stratégies nombreuses et diverses : négocier, résister, s'adapter et tout recomposer pour survivre.

Sujet 2 (Histoire contemporaine) : La montée des périls en Europe (1933-1939)

Éléments de cadrage

Ce sujet invite à analyser la déstabilisation de l'ordre européen et les menaces pesant sur la paix et les démocraties libérales durant les années 1930. Il s'agit d'étudier comment, en moins de sept ans, l'Europe bascule d'un relatif équilibre issu du traité de Versailles à une conflagration mondiale, en passant par l'effritement des mécanismes de sécurité collective, l'ascension des régimes autoritaires et totalitaires, et l'incapacité des démocraties à y répondre efficacement.

La période proposée s'ouvre le 30 janvier 1933, date charnière marquée par la nomination d'Adolf Hitler au poste de chancelier en Allemagne. Cet événement symbolise l'avènement du nazisme et le début d'une politique agressive visant à saper l'ordre international issu de la Première Guerre mondiale. Dès juin 1933, l'Allemagne se retire de la Société des Nations (SDN), actant son rejet du système de sécurité collective et son désir de révision des traités, notamment celui de Versailles. Cette date marque également le début d'une remise en cause systématique des équilibres géopolitiques en Europe, avec la militarisation de l'Allemagne, la remilitarisation de la Rhénanie en 1936, et l'annexion de l'Autriche en 1938 (Anschluss). La borne finale, septembre 1939, correspond à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie, déclenchant la Seconde Guerre mondiale. Ce conflit marque l'échec définitif des tentatives de maintien de la paix par la diplomatie et les institutions internationales, ainsi que l'effondrement des démocraties libérales face à l'expansionnisme des régimes totalitaires.

L'espace concerné par ce sujet est principalement l'Europe, mais avec des répercussions mondiales. L'Allemagne nazie et l'Italie fasciste incarnent les foyers de déstabilisation, tandis que la France et le

Royaume-Uni représentent les démocraties libérales en crise, incapables de s'opposer efficacement à la montée des périls. L'Espagne, plongée dans la guerre civile à partir de 1936, illustre également les tensions internes qui fragilisent le continent. Enfin, les États-Unis, bien que géographiquement éloignés, jouent un rôle indirect à travers leur politique d'isolement (*isolationnism*) et leur réticence à s'impliquer dans les conflits européens.

Ce sujet requiert une analyse fine des mécanismes de déstabilisation de l'ordre européen. Il convient d'abord d'étudier la remise en cause du système de sécurité collective, incarné par la SDN, qui échoue à empêcher les agressions des régimes autoritaires. L'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, en violant ouvertement les traités internationaux (ex. : réoccupation de la Rhénanie, guerre d'Espagne, annexion des Sudètes), sapent les fondements de la paix en Europe. Parallèlement, les démocraties libérales, comme la France et le Royaume-Uni, adoptent des politiques d'apaisement (*appeasement*) ou d'inaction, révélant leurs hésitations et leurs faillites face à la montée des périls.

Les travaux d'historiens comme Hannah Arendt (*Les Origines du totalitarisme*, 1951), Ian Kershaw (*Hitler, 1889-1936 : Hubris*), Martin Broszat (*L'État hitlérien*), Christian Ingrao (*Croire et détruire : Les intellectuels dans la machine de guerre SS*), ou encore Johann Chapoutot (*La Loi du sang : Penser et agir en nazi*) permettent de différencier les dynamiques internes des régimes nazis et fascistes. Il est essentiel d'éviter une lecture purement téléologique de la marche à la guerre, c'est-à-dire une interprétation qui présenterait la Seconde Guerre mondiale comme une conséquence inévitable dès 1933. Au contraire, il faut montrer comment les choix politiques, les hésitations des démocraties, et les stratégies des régimes autoritaires ont progressivement rendu le conflit inévitable.

La problématique centrale pourrait être la suivante : Comment l'Europe, entre 1933 et 1939, passe-t-elle d'un ordre international déjà fragilisé à une guerre mondiale, sous l'effet conjugué de l'agressivité des régimes totalitaires, des faiblesses des démocraties libérales et de l'effondrement des mécanismes de sécurité collective ?

Pour répondre à cette question, il est possible d'articuler l'analyse autour de trois axes principaux : L'ascension des régimes totalitaires et autoritaires et leur volonté de révision de l'ordre international. Les réactions des démocraties libérales, marquées par l'apaisement, l'inaction ou des tentatives de résistance isolées. L'effondrement du système de sécurité collective et l'échec des institutions internationales à maintenir la paix.

Pour traiter ce sujet, il est attendu que les candidats définissent précisément les termes du libellé, notamment en clarifiant la « montée des périls ».

Proposition de plan

Le plan chronologique est ici privilégié. Il permet en effet au candidat de montrer l'évolution des tensions en Europe et la radicalisation de certaines politiques menées notamment en Allemagne et Italie. Il est bien sûr attendu du candidat qu'il justifie les bornes chronologiques choisies pour chaque partie. On peut ainsi proposer un plan en trois parties :

I. 1933-1935 : des politiques nazie et fasciste agressives, génératrices de tensions en Europe

- A. L'instauration du régime nazi : la volonté de réaffirmer la puissance allemande sur la scène européenne
 - B. Un régime fasciste en quête de prestige et de grandeur : la conquête de l'Éthiopie et l'entrée tardive dans la « course aux colonies »
 - C. Les premiers échecs de la SDN et du maintien d'une sécurité collective
- II. 1936-1938 : des tensions entre totalitarismes et démocraties qui s'expriment de plus en plus violemment
- A. Une Allemagne agressive et en voie de remilitarisation
 - B. La guerre d'Espagne : une guerre civile qui devient un terrain d'affrontement entre puissances européennes
 - C. Des démocraties paralysées ? Le cas de la France
- III. 1938-1939 : la guerre, un projet totalitaire qui devient de plus en plus concret
- A. Une Allemagne nazie qui met à exécution sa politique pangermaniste et eugéniste
 - B. Évian, Munich : la faillite des démocraties face à la menace nazie
 - C. La recherche d'alliances avant le basculement dans la guerre

Conclusion

On attend du candidat qu'il rédige une synthèse structurée reprenant les principales étapes de son raisonnement.

En ouverture, on peut évoquer les débuts de la Seconde Guerre mondiale (invasion de la Pologne le 1^{er} septembre 1939, déclaration de guerre de la France et du Royaume-Uni à l'Allemagne le 3 septembre, démantèlement de la Pologne et partage du pays entre l'Allemagne et l'URSS conformément au Pacte germano-soviétique en octobre 1939, etc) ainsi que la disparition des régimes fasciste et nazi à l'issue de la période.

Écrit de Géographie

Le jury a conscience, pour cette première session, de l'inégale préparation des candidats en géographie, la plupart étant historiens de formation. Il recommande vivement de renforcer la formation initiale en géographie tant pour les notions, les démarches que pour les connaissances générales autour des huit thèmes au programme. L'objectif est de redonner sa place à la géographie dans la parité et la pluralité des approches propres à notre discipline d'enseignement.

1857 candidats ont composé pour l'analyse de documents en géographie, la moyenne est de 8,62 / 20. Les notes s'échelonnent entre 0 et 20 / 20 ; 662 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne.

Répartition des notes pour l'écrit de géographie :

Inférieure ou égale à 6 / 20	6,5 à 9 / 20	9,5 à 12 / 20	12,5 à 15,5 / 20	Au-dessus de 16 / 20
18,5 %	38,3 %	23,7 %	14,7 %	4,2 %

De nombreuses copies fragiles

Environ 20 % des copies sont très fragiles : les productions écrites sont souvent lacunaires (uniquement une introduction et un plan détaillé), l'analyse des documents est descriptive et beaucoup témoignent de profondes lacunes dans la maîtrise de la langue. De manière générale, le jury constate des difficultés dans l'expression écrite, l'orthographe et le registre de langue tant pour le vocabulaire scientifique qu'usuel.

Plus d'un tiers des copies sont insuffisantes : l'exercice d'analyse de document comme les notions, démarches et finalités de la discipline ne sont pas acquises. Les introductions se limitent à une présentation des documents, elles ne définissent pas les termes du sujet et ni ne les contextualisent. Les plans proposés sont souvent binaires (villes attractives vs villes en déclin) et/ou sont des catalogues. Les notions géographiques sont peu ou mal maîtrisées, les références inexistantes ou obsolètes (Jean-François Gravier, Roger Brunet). Les documents sont souvent synthétisés et/ou paraphrasés sans être analysés et critiqués. Enfin, de nombreux candidats donnent un avis, émettent un jugement souvent peu nuancé et négatif sur les villes moyennes. Les productions graphiques, croquis ou schémas, sont souvent hors-sujet, mal localisés, sans légende hiérarchisée, ou simplement plaqués sans lien avec le développement.

Le jury insiste sur la **nécessaire maîtrise de la méthode de l'analyse documents et sur la construction du raisonnement géographique** qui doit s'appuyer sur les démarches de la discipline pour proposer un propos nuancé dépassant les lieux communs et les représentations.

Pour les copies médianes, des conseils pour progresser

Une autre partie des copies répond aux attendus de l'exercice mais le raisonnement géographique est peu approfondi et les connaissances sont trop limitées.

Le jury préconise de :

- mieux définir les termes du sujet, de les croiser pour construire des problématiques géographiques. Le candidat doit s'appuyer sur des notions de la discipline (par exemple pour le sujet : économie résidentielle, littoralisation, échelles, systèmes productifs ...) et sur les démarches (approche par les acteurs, les échelles, les dynamiques ...).
- de s'appuyer sur quelques références de géographes sans dresser une liste y compris sans lien avec le sujet ou très anciens.
- de dépasser des explications trop simplistes ou réductrices, parfois proches de déterminismes, pour proposer une approche plurifactorielle par exemple sur l'attractivité des villes du sud de la France.

- de confronter les sources pour identifier les complémentarités et/ou les contradictions. Les documents doivent orienter le choix de la problématique et de la démarche. Ils doivent être aussi critiqués au service du raisonnement et pour répondre à la problématique.
- de construire des croquis respectant des règles et un langage (titre, légende hiérarchisée, nomenclature, échelle, orientation). Des schémas intercalaires permettent de d'éclairer le raisonnement et d'en présenter une étape dans un autre langage. Les productions graphiques doivent être démonstratives, s'intégrer dans le raisonnement et le nourrir.

Les critères de réussite des meilleurs copies :

Environ 20 % des copies répondent aux attendus du sujet et proposent un raisonnement réellement géographique. Certaines copies se distinguent par leur rigueur méthodologique, leur problématisation claire, leur analyse critique des documents, et leur capacité à mobiliser des références géographiques pertinentes et récentes. Les références à l'actualité sont particulièrement appréciées (par exemple les mouvements sociaux, le COVID-19, les élections municipales) ou des questionnements prospectifs (réchauffement climatique, attractivité des littoraux). Les propos sont nuancés et abordent la complexité des processus et des dynamiques. Les meilleures copies s'appuient sur un raisonnement multiscalaire et proposent une démarche géographique nuancée, critique et pertinente. Quelques-unes parviennent à construire une typologie.

L'enjeu du bilan de cette première session à l'écrit est de rappeler le statut de la discipline, de ses finalités et de ses démarches. Faire de la géographie suppose d'y être préparé notamment pour l'analyse de documents.

Le sujet d'analyse de documents

Des éléments de cadrage

Le sujet d'analyse de documents, « les petites et moyennes villes en France », s'inscrit dans deux thèmes du programme du concours : la géographie urbaine et le thème sur la France. Les villes petites et moyennes sont un maillage essentiel de la géographie urbaine française.

Dans la littérature scientifique, les seuils les plus utilisés sont de 5.000 à 20.000 habitants pour les petites villes (Édouard, 2012) et 20.000 à 200.000 habitants pour les villes moyennes (Santamaria, 2012). Pour sa part, l'Insee définit la ville moyenne comme « un pôle de moyenne ou grande aire urbaine, comprenant donc plus de 5 000 emplois, dont la population est inférieure à 150 000 habitants et qui n'est pas préfecture d'une ancienne région ». 311 villes de France métropolitaine répondent à cette définition, d'après l'institut. Une petite ville correspond « à un petit pôle urbain comprenant entre 1 500 et 5 000 emplois » et une ville moyenne « à un moyen pôle urbain entre 5 000 et 10 000 emplois ». Quels que soient les seuils retenus, on peut retenir que les villes petites et moyennes

constituent « un encadrement de l'espace fort en matière de fait urbain particulièrement en France » (Moriconi-Ebrard & Pumain 1996).

Les petites et moyennes villes ont longtemps souffert d'un déficit de définition et de visibilité et sont restées dans un relatif impensé des politiques d'aménagement des années 1950 aux années 1980, époque durant laquelle les priorités étaient la modernisation des grandes villes, les villes nouvelles et les métropoles d'équilibre. Les villes petites et moyennes semblaient alors être des « belles endormies » (L. Coudrier) face à la métropolisation du territoire français. Dans une France où les métropoles concentrent l'emploi et la production de richesse, les villes petites et moyennes semblent apparaître comme une « France périphérique » (C. Guilly, 2016), devenus des creusets de crises sociales et de frustrations politiques. Or, depuis les années 2000 et plus encore depuis la fin des années 2010, la multiplication des programmes étatiques (Action cœur de ville, Petites villes de demain, Réinventons nos cœurs de ville...) montre le retour des villes petites et moyennes dans l'agenda urbanistique mais aussi scientifique avec la volonté de révéler les fragilités et/ou les capacités de résistance à la dévitalisation (E. Redoutey, 2026). Nous sommes ainsi passés de villes « endormies » et « impensées des politiques d'aménagement » à des enjeux d'aménagement et de gouvernance, à l'heure où ces pôles apparaissent comme de « nouvelles villes d'équilibre » aux aménités multiples (L. Coudrier, 2023).

Les petites et moyennes villes semblent apparaître comme les perdantes du processus de métropolisation. Plus grandes, mieux équipées, mieux connectées aux réseaux, les métropoles proposent une offre de services plus importante et plus diversifiée (J. Baude, 2016). Les villes petites et moyennes souffrent de la concurrence des métropoles ou des grandes villes qui proposent des services supérieurs (universités, hôpitaux, centres de pouvoirs /administratifs...). Toutefois, ce discours reste caricatural. Il est faux d'assimiler les villes petites et moyennes uniquement au déclin et à la crise. Nombre d'entre elles connaissent une attractivité. Depuis 2020 et la crise du Covid-19, les petites et moyennes villes sont réinvesties comme des lieux de "vie choisie", offrant une proximité avec la nature et un coût du foncier moindre. Nombreux sont les Français qui préfèrent une ville « à taille humaine » (L. Coudrier).

Ainsi, outre l'installation de nouveaux résidents (télétravailleurs, retraités), les facteurs d'attractivité et de redynamisation des villes petites et moyennes sont nombreux :

- La néo-ruralité revitalise les petites villes les plus proches des territoires ruraux par les services du quotidien qu'elles offrent aux populations (Santamaria, 2012).
- L'essor des mobilités et la connexion à un réseau de transport efficace assurent une croissance à la fois démographique et économique.
- La proximité d'une métropole ou d'une grande ville est un facteur d'attractivité.
- L'attractivité des littoraux de l'Ouest et du Sud.

- L'autonomie et une relative forme d'isolement sont aussi des signes de vitalité et de centralité (Bastia, Cherbourg) en concentrant des fonctions administratives, logistiques, commerciales et/ou des services en raison du faible environnement urbain.

Un candidat doit définir les deux objets géographiques, les petites et les moyennes villes, les relier à des notions (seuils, peuplement, fonctions, habiter, système productif ...) pour les intégrer dans une réflexion plus large sur les villes en déclin – ville rétrécissante (*shrinking city*), la marginalisation et la relégation, la « France périphérique », l'haliotropisme et l'héliotropisme, la désindustrialisation ...

Des propositions de corrigés

Proposition n°1 : constats, dynamiques et typologie

Les petites et moyennes villes sont souvent considérées comme le maillage essentiel du territoire français, entre métropolisation et ruralité. En France, environ la moitié de la population habite dans ces villes. Ces lieux de centralités qui maillent le territoire ont été fragilisés par la désindustrialisation, par la mondialisation, par les réformes territoriales qui ont entraîné la concentration des emplois dans les métropoles et par la recomposition des mobilités.

Comment les villes petites et moyennes, fragilisées par la métropolisation, se recomposent-elles pour retrouver une attractivité et un rôle structurant dans les territoires ?

I. Des villes petites et moyennes aux trajectoires contrastées - CONSTATS

A. Des villes longtemps structurantes dans le maillage territorial

Doc. 1 et doc. 3

Les villes petites et moyennes ont longtemps joué un rôle structurant au sein du territoire (services publics, gares, emplois, commerces, réseaux, industries, administration, armée...), renforcé par les politiques d'aménagement (DATAR). C'est aujourd'hui un héritage en crise pour des villes intermédiaires.

B. Les fragilités liées à la désindustrialisation et à la métropolisation

Doc. 1 à 3 et doc. 5

La désindustrialisation, les fermetures d'usines, le déclin démographique et la perte d'attractivité sont autant d'éléments conduisant au déclassement, à la décroissance urbaine et au déplacement des fonctions supérieures dans les grandes villes.

C. Des trajectoires différenciées selon les contextes régionaux

Doc. 1 et 2

Les dynamiques sont pourtant différenciées. Les villes transfrontalières sont en croissance comme celle proches de métropoles et des grands centres touristiques (littoral, montagne). Cependant, on

retrouve des villes en déclin dans les espaces en marge même si les situations restent hétérogènes en fonction du capital social, du tissu industriel et de la gouvernance locale.

II. Revitaliser et adapter les villes petites et moyennes - DYNAMIQUES

A. Les politiques publiques de soutien

Doc. 4a et b

La problématique de la fragilité des villes petites et moyennes conduit à une gouvernance spécifique : les programmes nationaux Action Cœur de Ville (2018) et Petites Villes de Demain (2020) ont pour objectifs la revitalisation du centre-ville, la redynamisation commerciale et l'attractivité résidentielle.

B. La recomposition fonctionnelle et résidentielle

Doc. 2, 4 et 5.

Cependant, la redynamisation des villes petites et moyennes passe par le renforcement démographique. Il s'observe par un retour relatif vers les petites villes depuis la crise du Covid-19, par la diffusion du télétravail, mais aussi par les mobilités résidentielles et la recherche d'un meilleur cadre de vie.

C. L'innovation territoriale et la transition écologique

Doc. 4a et b.

Le vieillissement et une dégradation du parc immobilier, le vieillissement démographique, la pauvreté sociale et culturelle, ainsi que l'absence d'aménités constituent des repoussoirs. Comme les métropoles, les villes petites et moyennes ont favorisé la valorisation et la réhabilitation des patrimoines, les mobilités douces et la gouvernance territoriale intégrée.

III. Vers une revalorisation des villes intermédiaires ? TYPOLOGIE

A. Les villes petites et moyennes comme relais des métropoles

Doc. 4 et 5.

Le défi de la métropolisation pousse les villes petites et moyennes à intégrer des régions métropolitaines et/ou des réseaux urbains (notamment les couloirs de peuplement) pour devenir des relais de la métropolisation.

B. De nouveaux imaginaires urbains des villes petites et moyennes

Doc. 2, doc. 4 a et b et 5.

La redéfinition du « vivre en ville » avec sa qualité de vie, de liens sociaux mais aussi les démarche de durabilité, l'approche patrimoniale et paysagère de la revitalisation/ requalification permettent de favoriser les centralités secondaires proches des littoraux, des métropoles et des frontières.

C. Des villes petites et moyennes isolées : des limites persistantes

Doc. 1 et 2.

Les fragilités économiques et structurelles, l'isolement et la dépendance financière vis-à-vis de l'État des villes petites et moyennes peu polarisées demeurent (marginalisation/autonomisation de ces villes touchées par le vieillissement).

Conclusion

Les villes petites et moyennes connaissent des trajectoires différenciées, entre déclin et renouveau. Leur avenir dépendra de leur capacité à s'inscrire dans une logique de transition écologique et de solidarité territoriale, en complémentarité avec les métropoles.

Proposition n°2 : approche multiscalaire (plan détaillé)

Problématique : Comment les petites et moyennes villes s'inscrivent-elles dans des dynamiques territoriales différenciées entre fragilisation, recomposition et revalorisation à différentes échelles ?

I. Des villes moyennes inscrites dans un système urbain national générateur de fragilités

- A. Une répartition nationale inégale des dynamiques territoriales
- B. Des trajectoires différenciées sous l'effet de la métropolisation
- C. Des trajectoires des villes autonomisées

II. Des recompositions visibles à toutes les échelles : les mutations des espaces urbains

- A. L'intégration régionale dans les aires métropolitaines ou les « couloirs » de peuplement
- B. L'étalement urbain et la recomposition du périurbain
- C. Des effets contrastés à l'échelle de la ville

III. Des réponses politiques pour revitaliser ces territoires

- A. La dévitalisation des centres-villes
- B. Une intervention croissante de l'État en soutien aux villes petites et moyennes
- C. Des stratégies locales de redynamisation

Conclusion

Les petites et moyennes villes françaises se situent à l'intersection de dynamiques différenciées à l'échelle nationale, régionale et locale. Certaines connaissent un déclin marqué, tandis que d'autres se reconfigurent par l'étalement urbain, la recomposition fonctionnelle et les projets de revitalisation. Les réponses aux fragilités reposent sur une combinaison de politiques publiques et d'initiatives locales, illustrant un raisonnement multiscalaire : la compréhension et l'action sur ces villes nécessitent de conjuguer les dimensions nationale, régionale, urbaine et locale pour saisir leurs recompositions et potentiels de revalorisation.

C. ÉPREUVES D'ADMISSION

Oral d'histoire

455 candidats ont présenté un exposé en histoire. La moyenne obtenue est de 10,18 / 20, la médiane étant à 9. L'ensemble des 8 thèmes proposés par les programmes ont fait l'objet d'interrogations.

Thème	Nombre de sujets	Moyenne
La Grèce classique	17	11,8
Rome : République et Empire	21	10,7
Contacts et conflits en Méditerranée, VIe-XIIIe siècles	14	10,8
Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident médiéval (XIe-XVe siècles)	21	10,6
Première mondialisation, Renaissance, humanisme et réformes XVe-XVIIe siècles	21	9,5
L'Europe du XVIIIe siècle, Révolution française et Empire	21	10,2
Le XIXe siècle français : économie, société et politique, métropole et colonies (1815-1914)	25	10,1
Le XXe siècle : guerres mondiales, totalitarismes, génocides, guerre froide, construction européenne, décolonisation	28	9

Répartition des notes pour l'exposé d'histoire :

Inférieure ou égale à 6 / 20	7 à 9 / 20	10 à 12 / 20	13 à 16 / 20	Au-dessus de 17 / 20
25 %	24 %	18 %	19 %	12 %

Les notes s'échelonnent de 1 / 20 à 20 / 20. Près de la moitié des candidats obtiennent ainsi une note supérieure ou égale à 10 / 20, dont 31 % obtiennent une note supérieure ou égale à 13 / 20. Les candidats qui maîtrisent les connaissances historiques, les enjeux scientifiques des questions et les attendus méthodologiques de l'exercice sont en mesure de proposer des exposés solides, structurés et problématisés. Les résultats mettent toutefois en évidence des fragilités plus marquées sur les thèmes consacrés à la première mondialisation, à la Renaissance, à l'humanisme et aux réformes, ainsi qu'au XX^e siècle. Ce constat invite à renforcer la formation dans ces deux périodes, afin de consolider la maîtrise des connaissances, la compréhension des grandes problématiques historiques et la capacité à construire une démonstration adaptée aux exigences de l'épreuve. Plus largement, la formation initiale, la formation après l'obtention du CAPES L3 en Master ainsi que la formation

continue doivent permettre de maintenir une solide culture historique sur l'ensemble des périodes du programme et de garantir la maîtrise des démarches propres à la discipline.

Les attendus de l'exposé en histoire

La première épreuve d'admission est l'aboutissement d'une formation de près de trois ans qui permet d'évaluer les connaissances disciplinaires et méthodologiques du candidat, ainsi que sa capacité à construire une réflexion historique à partir d'un sujet et d'un dossier documentaire.

Cette épreuve se déroule en trois temps.

Dans un premier temps, le candidat présente un exposé de 20 minutes en s'appuyant sur trois ou quatre documents de son choix proposés dans le dossier documentaire, sur ses connaissances personnelles ainsi que sur les ressources mises à disposition dans la salle de préparation.

Dans un second temps, lors d'une reprise de 20 minutes, le jury échange avec le candidat sur son exposé et sur les documents sélectionnés. Cet échange permet au candidat de préciser, de compléter ou de nuancer son propos et de montrer sa capacité à mobiliser ses connaissances pour répondre aux questions du jury.

À cela s'ajoute un dernier temps d'échange de 15 minutes portant sur un document non sélectionné par le candidat et sur sa culture générale. Les questions peuvent porter sur des connaissances historiques, des repères chronologiques et spatiaux, des notions et concepts, mais également permettre une ouverture vers d'autres périodes, d'autres espaces ou des productions artistiques et culturelles en lien avec le sujet.

Le candidat doit proposer une introduction qui peut être composée des éléments suivants : une accroche contextualisée, une définition précise des termes du sujet, une mise en perspective permettant notamment de justifier les bornes chronologiques et spatiales retenues, une courte présentation des documents sélectionnés, une problématique historique et une annonce de plan. La définition des termes du sujet constitue un moment essentiel de la réflexion puisqu'elle doit permettre d'en dégager les enjeux historiques et d'éviter de traiter une question plus large que celle proposée. La problématique doit mettre en évidence une véritable tension historique et ne peut se réduire à une reformulation du sujet ou à une annonce de plan déguisée.

La construction du plan doit être historique et répondre précisément au sujet. Le jury n'attend pas un nombre de parties et de sous-parties prédéfini. Les plans catalogues, les successions de connaissances ou d'exemples et les développements trop généraux sont à proscrire. Le candidat doit construire une démonstration organisée qui permette de mettre en évidence les évolutions, les permanences, les ruptures et les éventuelles divergences d'interprétation. La périodisation constitue à cet égard un élément fondamental du raisonnement historique. Elle ne conduit pas nécessairement à adopter un

plan exclusivement chronologique, mais le candidat doit être capable de justifier les bornes retenues et d'inscrire son analyse dans une temporalité maîtrisée.

Le développement doit s'appuyer sur trois ou quatre documents extraits du dossier documentaire proposé, qu'il convient d'enrichir par des connaissances personnelles, des références historiographiques et les notions et concepts au cœur de la question étudiée. Lors de son propos, il est attendu que le candidat soit en mesure de justifier le choix des documents, de les présenter, de les contextualiser, de les analyser, de les confronter et d'en montrer les limites. Les documents ne doivent pas être utilisés comme de simples illustrations d'un propos construit indépendamment d'eux. Leur analyse doit au contraire participer à la démonstration historique.

Le choix des documents est donc un moment crucial dans la préparation du candidat. Il est essentiel de consacrer un temps suffisant à la lecture de l'ensemble du dossier documentaire, car les documents non sélectionnés contribuent également à la compréhension du sujet et pourront faire l'objet d'un échange avec le jury. Le candidat doit être capable d'expliquer pourquoi il retient certains documents et pourquoi il écarte les autres. Il est souhaitable, lorsque le dossier le permet, de varier la nature des sources mobilisées entre textes, discours, correspondances, images, photographies, œuvres d'art, cartes, données statistiques, documents institutionnels ou articles de presse. Cette diversité doit cependant rester au service du raisonnement et ne saurait constituer une fin en soi.

La capacité à croiser les documents afin de faire apparaître des points de vue différents, des évolutions, des continuités ou des contradictions constitue un élément de valorisation de l'exposé. Critiquer un document ne consiste pas seulement à en relever les limites : il s'agit également de le mettre en perspective avec d'autres sources, avec les connaissances du candidat et avec les acquis de l'historiographie afin d'en préciser la portée.

Les documents historiographiques doivent être utilisés avec discernement. Ils peuvent guider la réflexion et permettre au candidat d'identifier les principaux enjeux scientifiques du sujet, mais ils ne doivent pas conduire à une restitution successive des références ou des thèses présentes dans le dossier. Le jury attend que le candidat soit capable de s'appropriier les éléments historiographiques pour nourrir sa propre réflexion.

La maîtrise des repères chronologiques et spatiaux constitue un socle indispensable de la discipline historique. Le candidat doit être capable de situer précisément les événements, les acteurs et les phénomènes étudiés, de comprendre leur inscription dans le temps et dans l'espace et d'éviter les anachronismes. La maîtrise des notions et concepts doit également être approfondie. Les termes mobilisés dans le sujet doivent être définis avec précision et utilisés dans leur contexte historique. Une attention particulière doit être portée aux concepts.

Le jury attend également des candidats une culture historique qui ne se limite pas aux documents du dossier. Les connaissances personnelles doivent permettre d'enrichir et de mettre en perspective le propos. Une culture artistique et culturelle solide constitue également un atout pour l'analyse

historique. Le cinéma, l'architecture, la littérature, la peinture ou la photographie peuvent notamment être mobilisés pour éclairer les représentations, les sociétés et les périodes étudiées, à condition que ces références soient précisément contextualisées et intégrées au raisonnement.

La conclusion peut être brève à condition qu'elle réponde clairement à la problématique posée. Elle doit permettre de dégager les principaux résultats de la démonstration et, lorsque cela est pertinent, d'ouvrir la réflexion vers un autre espace, une autre période ou un autre enjeu historique.

La gestion du temps est fondamentale. Il convient de ne pas consacrer de trop nombreuses minutes à l'introduction et à la conclusion au détriment du développement, qui doit constituer le cœur de l'exposé. Les quatre heures de préparation doivent être organisées afin de permettre une lecture attentive du sujet et de l'ensemble des documents, une consultation des ressources disponibles, une construction rigoureuse du plan et une préparation suffisamment approfondie du diaporama.

Le sujet, la problématique, le plan et les documents choisis sont présentés au jury durant l'épreuve à l'aide d'un diaporama. Il est nécessaire de maîtriser l'outil informatique afin de présenter un support clair, sobre et structuré. Lorsque le candidat choisit de présenter un document textuel, il peut être pertinent de faire apparaître les passages essentiels sur lesquels repose son analyse. Lors de sa préparation, le candidat doit consacrer un moment à la relecture de son diaporama afin d'en corriger les fautes d'orthographe, de syntaxe et de conjugaison.

S'il le souhaite, le candidat peut associer au diaporama une bibliographie ou une production réalisée pendant le temps de préparation, à condition que celles-ci soient pertinentes et permettent d'approfondir le propos. Ces éléments pourront également faire l'objet d'un échange avec le jury.

Durant la présentation orale, nous déconseillons au candidat de lire ses notes au profit d'une prise de parole plus dynamique. L'aisance, la posture, l'élocution et la capacité à s'adresser au jury participent à la qualité de l'exposé. Le candidat doit toutefois veiller à conserver une posture professionnelle et à ne pas rechercher une forme de connivence avec le jury.

Le bilan pour la première session

Le nouveau format de l'épreuve orale d'histoire du concours L3 est compris par la grande majorité des candidats. Le cadre général de l'épreuve et la durée de 20 minutes de l'exposé ont globalement été respectés. Plusieurs candidats ont également fait preuve de qualités oratoires appréciables, notamment par une posture adaptée, une intonation claire, une élocution fluide et une bonne capacité à s'adresser au jury.

Les exposés présentés par les candidats montrent que les attendus généraux de l'épreuve sont compris. Dans la majorité des cas, les présentations comprennent une introduction, une problématique, un plan et quatre documents insérés dans le diaporama. Cependant, certains

candidats traitent encore le sujet comme une dissertation, en mobilisant principalement leurs connaissances personnelles sans exploiter suffisamment les documents proposés. À l'inverse, d'autres se limitent à paraphraser les documents sans véritablement les analyser ni les confronter. Le jury rappelle que le dossier documentaire doit constituer le point de départ de la démonstration sans pour autant en être l'unique source de connaissances.

Les problématiques proposées sont souvent complexes, confuses, descriptives ou peu opératoires. Certaines se limitent à reformuler le sujet ou à annoncer le plan. L'analyse du sujet constitue pourtant un temps essentiel de la préparation : elle doit permettre au candidat d'identifier les termes importants, d'en dégager les enjeux et de construire une véritable question historique. Le jury invite les candidats à accorder une attention particulière à la définition des termes du sujet et à la justification des bornes chronologiques et spatiales.

Les démarches proposées par les candidats doivent répondre au sujet et permettre une véritable démonstration historique. Certains plans sont trop généraux ou prennent la forme d'un catalogue de connaissances et d'exemples. D'autres accordent une place excessive au contexte politique, économique ou social, au risque de reléguer le sujet lui-même au second plan. Le contexte doit être mobilisé au service du raisonnement et non constituer une fin en soi. Le jury attend également que les candidats soient capables de faire apparaître les évolutions, les continuités et les ruptures dans le temps.

Le choix et l'exploitation des documents constituent un autre point de vigilance. Les documents sont parfois utilisés comme de simples illustrations alors qu'ils doivent être analysés, contextualisés et critiqués. Les candidats doivent notamment être attentifs à la nature des sources, à leurs auteurs, à leur contexte de production et à leurs destinataires. Le croisement des documents permet de dépasser la simple description et de construire une véritable réflexion historique. Les documents historiographiques sont quant à eux parfois trop largement mobilisés, au détriment de l'analyse personnelle du candidat. Le jury rappelle que l'historiographie doit nourrir le raisonnement sans se substituer à celui-ci.

Le jury constate également que certains candidats se limitent aux informations fournies dans le dossier documentaire et mobilisent trop peu de connaissances personnelles. La maîtrise du dossier constitue une base indispensable, mais elle doit être enrichie par des connaissances disciplinaires permettant de contextualiser les sources, de les discuter et d'élargir la réflexion. Les candidats doivent notamment renforcer leur maîtrise des grands repères chronologiques et spatiaux, qui constituent le socle de la connaissance historique. Des lacunes ont également été constatées dans la maîtrise de certaines notions et concepts fondamentaux, notamment en histoire contemporaine.

Le jury recommande en amont de la préparation de reprendre les programmes du secondaire et de consolider les principaux repères de toutes les périodes. Une attention particulière doit être accordée

aux notions et concepts qui structurent les questions au programme et qui doivent être définis avec précision. Le jury invite également les candidats à développer leur culture artistique et culturelle, notamment dans les domaines du cinéma, de l'architecture et de la littérature, qui peuvent constituer des sources importantes pour l'analyse historique.

Les candidats ont globalement respecté le temps imparti à l'exposé. Cette bonne maîtrise du cadre de l'épreuve témoigne des efforts de préparation. Cependant, certains exposés sont trop courts ou, à l'inverse, consacrent une part excessive du temps à l'introduction et au contexte au détriment du développement. Le jury rappelle que les quatre heures de préparation doivent être utilisées pour construire un exposé équilibré, fondé sur une problématique claire et une exploitation précise des documents.

Les candidats ont également su utiliser l'outil informatique et les ressources mises à leur disposition. Toutefois, certains diaporamas sont trop chargés en texte ou comportent des fautes d'orthographe et de syntaxe. Le diaporama doit rester un support de l'oral et ne doit pas se substituer à la présentation du candidat. Une relecture attentive est donc indispensable avant le passage devant le jury.

La reprise montre des candidats qui s'efforcent généralement d'entrer en interaction avec le jury et de préciser leur réflexion. Les attendus de cet échange sont globalement compris. Certains candidats savent mobiliser des références historiographiques ou compléter leur démonstration à partir des questions posées, ce qui constitue un élément de valorisation. Cependant, certains répondent de manière trop longue ou cherchent à gagner du temps par des digressions. À l'inverse, quelques candidats se découragent rapidement lorsqu'ils ne connaissent pas la réponse à une question. Le jury rappelle qu'il est possible de construire une hypothèse raisonnée à partir des connaissances disponibles et qu'il n'est ni nécessaire de s'excuser ni de justifier ses lacunes par des éléments personnels.

Le dernier temps d'échange permet de mesurer la culture historique générale des candidats. Certains montrent une réelle capacité à établir des liens entre différentes périodes et différents espaces, tandis que d'autres se relâchent au terme de l'épreuve ou répondent de manière trop générale. Le jury rappelle que cette dernière phase doit être considérée comme une véritable occasion de valoriser ses connaissances. Une solide maîtrise des repères chronologiques, notamment ceux des programmes du secondaire, est attendue. Des lacunes restent particulièrement visibles en histoire contemporaine.

Le jury préconise donc, en amont du concours, de lire attentivement les programmes du secondaire, de consolider les repères chronologiques et spatiaux, de travailler les principales notions et concepts historiques et de s'entraîner à l'analyse de documents de nature variée. Il recommande également de développer une culture historique et artistique plus large, de consulter régulièrement les ressources

disponibles pendant la préparation et de suivre les grands faits de l'actualité afin d'être en mesure de mobiliser ces connaissances lors de la reprise et de l'ouverture.

L'épreuve exige ainsi du candidat qu'il articule maîtrise des connaissances, analyse critique des sources, construction d'un raisonnement historique et qualité de l'expression orale. La réussite ne repose ni sur la seule restitution de connaissances, ni sur la seule maîtrise formelle de l'exercice, mais sur la capacité à construire une démonstration personnelle et rigoureuse à partir du sujet et des documents proposés.

Oral de géographie

L'épreuve d'exposé en géographie

447 candidats ont présenté un exposé en géographie. La moyenne obtenue est de 9,53 / 20, la médiane étant à 9. 149 sujets ont été traités par les candidats dans sept thèmes ; le thème sur la France représentant 20 % des sujets de chacun des thèmes.

Thème	Nombre de sujets	Moyenne
Démographie et peuplement	25	9,6
Mondialisation	26	10,2
Environnements	20	9,8
Union Européenne	16	9,6
Géopolitique	18	9,1
Géographie urbaine	24	9,2
Géographie rurale	20	9,4

Répartition des notes pour l'exposé de géographie :

Inférieure ou égale à 6 / 20	7 à 9 / 20	10 à 12 / 20	13 à 16 / 20	Au-dessus de 17 / 20
33 %	22 %	18 %	16 %	11 %

Les notes s'échelonnent de 1 / 20 à 20 / 20. 201 candidats obtiennent des résultats supérieurs à la moyenne et proposent des exposés pertinents, équilibrés et bien documentés. Plus de 10 % ont d'excellentes notes supérieures à 17 / 20. Néanmoins, les résultats sont inférieurs d'un demi-point à l'histoire. C'est la traduction du même déséquilibre qu'à l'écrit, amplifié par la diversité des thèmes et des sujets : la plupart des candidats sont historiens et pour certains n'ont plus fait de géographie depuis le lycée. Les finalités, les démarches, les notions et les connaissances propres à la géographie sont inconnues pour de nombreux candidats. La formation initiale, la formation après l'obtention du CAPES L3 en master ainsi que la formation continue en géographie se doivent d'être renforcées pour

réaffirmer la place de la discipline, sa parité dans l'enseignement et son rôle dans la formation intellectuelle des élèves ainsi que dans la compréhension des enjeux politiques et sociaux de notre temps.

Les attendus de l'exposé en géographie :

La première épreuve d'admission est l'aboutissement d'une formation de près de trois ans, qui permet d'évaluer les connaissances disciplinaires et méthodologiques du candidat. Cette épreuve se déroule en deux temps.

Dans un premier temps, le candidat présente un exposé de 20 minutes en s'appuyant sur trois ou quatre documents de son choix proposés dans le dossier documentaire, sur ses connaissances personnelles ainsi que sur les ressources mises à disposition dans la salle de préparation.

Dans un second temps, lors d'une reprise, le jury échange avec le candidat sur son exposé et sur les documents sélectionnés durant 20 minutes. À cela s'ajoute un dernier temps d'échange de 15 minutes portant sur un document non sélectionné par le candidat et sur sa culture générale : questions géographiques, connaissances de l'actualité, ouverture sur le monde et repérage liés au sujet proposé.

Les attendus scientifiques de l'épreuve d'exposé en géographie. Le candidat doit proposer une introduction qui peut être composée des éléments suivants :

- une accroche contextualisée ;
- une définition des termes du sujet en lien avec le thème du programme. Ainsi, un sujet portant sur une ville mondiale proposé en géographie urbaine ne doit pas traiter exclusivement de la mondialisation en omettant les dynamiques et les déséquilibres urbains. La définition des termes du sujet est un moment fondamental pour problématiser le sujet et amorcer la problématique ;
- une courte présentation des documents sélectionnés. La description et l'analyse de ces derniers doivent être le cœur du développement ;
- une problématique géographique qui ne soit pas une annonce de plan déguisée ;
- une annonce de plan.

La construction du plan doit être géographique et mobiliser les jeux d'échelles, les jeux d'acteurs et la spatialisation du propos. Le jury n'attend pas un nombre de parties et de sous-parties prédéfini. Les plans catalogues ou se limitant à une succession d'exemples sont à proscrire. Rappelons ici qu'il s'agit d'une épreuve de géographie qui ne peut commencer par une approche historique.

Le développement doit s'appuyer sur trois ou quatre documents extraits du dossier documentaire proposé qu'il faut enrichir par des connaissances et références géographiques et les notions au cœur de la discipline permettant de valoriser la réflexion du candidat et la maîtrise du raisonnement géographique. Lors de son propos, il est attendu que le candidat soit en mesure de justifier le choix des documents, de les présenter, de les analyser, de les expliciter et d'en montrer les limites.

La conclusion peut être brève à condition qu'elle réponde à la problématique posée.

Le choix des documents est un moment crucial dans la préparation du candidat. Il est essentiel d'y consacrer un temps adéquat afin de lire l'ensemble des documents attentivement car les documents non sélectionnés nourrissent le raisonnement et pourront faire l'objet d'un moment d'analyse lors de l'entretien avec le jury. Nous conseillons au candidat de varier la nature des documents sélectionnés entre les cartes, les paysages, les graphiques et d'autres documents plus difficiles : la carte topographique, la photographie satellite, le marketing territorial ... Le candidat doit montrer sa capacité à comprendre et exploiter tous les documents usuels de la géographie. Il doit être en mesure d'expliquer pourquoi il a retenu, ou non, tel ou tel document. La capacité à croiser les documents afin d'enrichir l'analyse ou de permettre la mise en œuvre d'un raisonnement géographique est un élément de valorisation de l'exposé. Enfin, critiquer un document n'est pas en pointer seulement les limites ; c'est aussi le mettre en perspective avec des connaissances référencées permettant d'affirmer ou de nuancer le propos.

La gestion du temps est fondamentale : il convient de ne pas consacrer de trop nombreuses minutes à l'introduction et/ou à la conclusion au détriment du développement.

Le sujet, la problématique, le plan et les documents choisis sont présentés au jury durant l'épreuve à l'aide d'un diaporama. Si le candidat choisit de présenter un texte, il est judicieux d'en surligner les passages clés et de les insérer. Il est nécessaire de maîtriser l'outil informatique afin de présenter un diaporama clair, sobre et structuré. De plus, lors de sa préparation, le candidat doit consacrer un moment à la relecture de celui-ci afin d'en expurger les fautes d'orthographe et de syntaxe. Il pourra être demandé au candidat d'être en mesure de les corriger.

S'il le souhaite, le candidat peut y associer une bibliographie et/ou une production graphique qu'il aurait réalisée pendant le temps de préparation à partir du moment où celles-ci sont pertinentes et permettent d'approfondir le propos. La bibliographie et la production graphique sont à présenter au moment jugé le plus opportun durant l'exposé. Ces documents pourront également faire l'objet d'un échange avec le jury.

Durant la présentation orale, nous déconseillons au candidat de lire ses notes au profit d'une prise de parole plus dynamique.

Le bilan pour la première session :

Le nouveau format des épreuves orales de géographie du concours L3 est compris par la grande majorité des candidats. Le format de 4 heures de préparation et 55 minutes d'épreuve a été respecté. Les candidats ont su gérer l'outil informatique et les ressources en salle de préparation. Cependant, atlas et dictionnaires de géographie ont été peu mobilisés lors du temps de préparation. Malgré les conditions de température difficiles, les candidats se sont présentés dans des tenues correctes, conformément aux attendus implicites d'un recrutement d'un concours de l'Éducation Nationale.

Le jury préconise en amont, durant la préparation dans l'année, de lire les programmes du secondaire, de se préparer à l'analyse des documents notamment la carte topographique et le paysage, de consulter régulièrement des atlas notamment pour l'exercice de repérage et de s'intéresser aux grands faits d'actualité de l'année et des années précédentes.

Les exposés présentés par les candidats montrent que les attendus généraux de l'épreuve sont compris. Dans l'immense majorité, les présentations comprennent une introduction, une problématique, un plan et trois à quatre documents insérés dans le diaporama. Néanmoins, quelques leçons n'intègrent aucun document ce qui fragilise grandement la démonstration.

Les problématiques des exposés sont souvent complexes, confuses, peu géographiques et peu opératoires. Il convient d'insister sur la dimension spatiale du raisonnement. Un ancrage territorial est le bienvenu dans le diaporama lorsque c'est possible. Le jury recommande vivement de consulter toutes des ressources disponibles dans les salles de préparation notamment les documentations photographiques et les atlas. En effet, la consultation des atlas et des fonds de cartes disponibles en salle de préparation doit permettre au candidat préparer les localisations et de situer les espaces à étudier lors de l'exposé. Cela répond également aux attendus de l'exercice de repérage.

Les démarches proposées par les candidats doivent répondre à une problématique et au sujet. Des notions telles que « habiter », « se déplacer », « migrer », « exploiter » invitent à questionner les pratiques et les acteurs dans une démarche systémique. D'autre part, de nombreuses notions telles que « métropoles », « espaces ruraux », « peuplement » ... doivent être approfondies. Pour tous les sujets, le jury attend que le candidat spatialise (localise et situe), mobilise plusieurs échelles, identifie les acteurs et leurs pratiques / stratégies / objectifs ainsi que les dynamiques sociales et spatiales à l'œuvre. S'appuyer sur quelques exemples spatialisés permet de rendre plus concret et pertinent le propos. Le jury invite les candidats à utiliser des dictionnaires de géographie présents dans les salles de préparation afin de s'approprier les notions et le vocabulaire de la discipline. Cela doit permettre une meilleure compréhension des termes du sujet. L'analyse du sujet est un temps clé de l'épreuve et doit permettre de souligner la capacité du candidat à s'emparer des enjeux, du questionnement de l'exposé. De cette façon, il pourra construire une démarche géographique.

L'exposé des candidats respecte globalement le temps imparti (20 minutes). Quelques exposés sont toutefois cependant trop brefs. Ce bon respect du cadre des preuves souligne les efforts de préparation des candidats. Les exposés ont su mobiliser les connaissances rendues disponibles dans les dossiers documentaires. Les candidats se sont approprié cette base d'informations et de connaissances. Et ils ont souvent fait bon usage de la diversité du corpus. Malgré les fragilités observables lors des exposés ou des reprises, la bonne maîtrise de l'ensemble du dossier est un atout pour les candidats. Le jury regrette cependant le faible usage des extraits de cartes topographiques qui aurait permis de mieux spatialiser les exposés parfois théoriques. Le recours aux paysages est également recommandé dans le choix documentaire. Au-delà de la simple illustration, il permet de

souligner les capacités à décrire, analyser et raisonner en géographie. Les candidats ont peu de recul sur les documents de marketing territorial et les sources journalistiques. Ces documents doivent être interrogés et mis en perspective en fonction de jeux d'acteurs, de représentations et de contextes. Certaines notions et connaissances doivent être approfondies par les candidats. Le jury invite par exemple les candidats à travailler les questions de population, peuplement, transition démographique, transitions ...

La reprise montre des candidats qui s'efforcent de préciser souvent à l'aide du dossier documentaire les processus et dynamiques géographiques mis en œuvre lors des exposés. Les attendus de ces échanges sont compris par les candidats qui cherchent à entrer en interactions avec le jury. Certains candidats étayaient leur démonstration en mobilisant des références épistémologiques lors de l'exposé ou de la reprise. Cette posture est bienvenue, puisqu'elle permet de nourrir la réflexion. Cependant elle ne doit pas être systématique surtout lorsqu'elle mobilise des références datées ou inappropriées. Les jurys valorisent ces apports qui montrent une culture de la discipline.

Une solide connaissance des localisations géographiques est attendue par le jury. Comme la chronologie pour un historien, les repères spatiaux sont le socle de la discipline, puisqu'ils ancrent les notions et les concepts dans le concret. Le candidat doit montrer lors de l'entretien une curiosité sur les événements du monde, ce qui fonde également le métier d'enseignant d'histoire-géographie.

Oral d'entretien

Les attendus de l'épreuve d'entretien

L'épreuve, qui dure au total **trente-cinq minutes**, est séquencée en plusieurs temps dont les durées sont scrupuleusement respectées par le jury pour des raisons d'équité entre les candidats. De ce fait, il est recommandé aux candidats de bien avoir à l'esprit que la gestion du temps est importante pour envisager un passage serein de l'épreuve.

Le **premier temps d'une durée de quinze minutes** débute par une **présentation par le candidat**, d'une durée de cinq minutes, de sa motivation et des éléments de son parcours (motivations personnelles, scolaires, intellectuelles, sociales...) et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

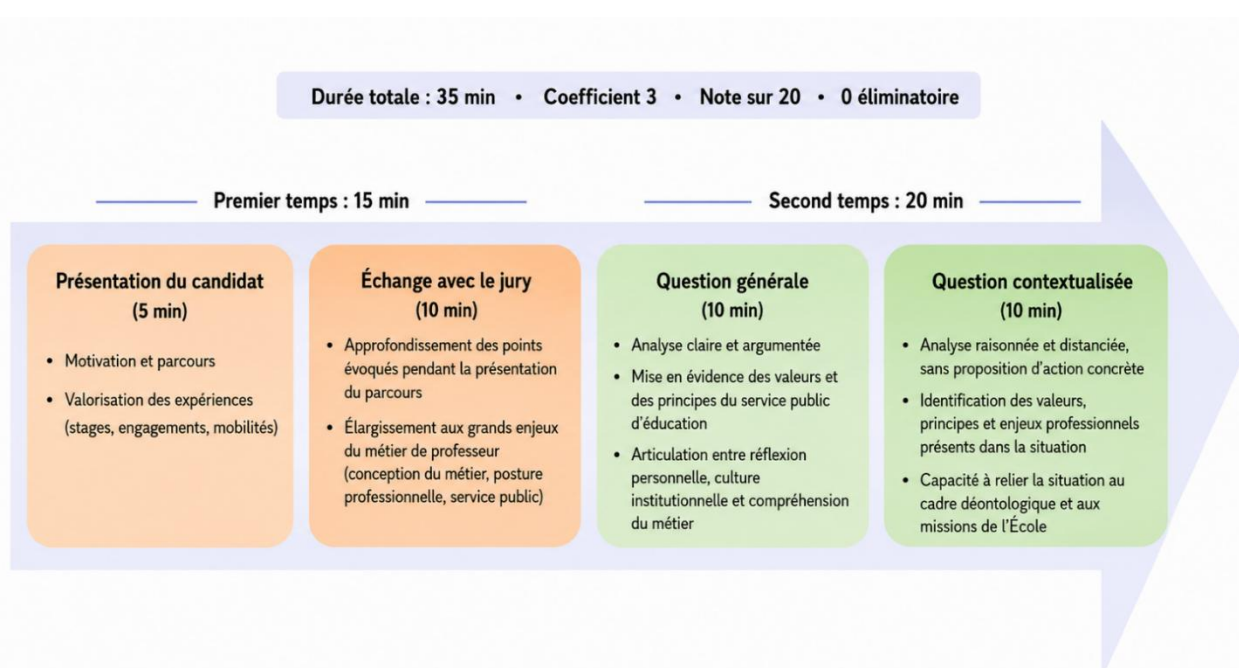
Cette présentation donne lieu à **un échange avec le jury** pendant dix minutes. Cet échange vise à approfondir certains points évoqués et à apprécier la qualité de la réflexion personnelle du candidat. Celui-ci doit être en mesure d'explicitier, de justifier ses choix, d'analyser les étapes de son parcours.

Le jury s'attache à cerner sa conception du métier d'enseignant, sa compréhension des exigences liées à la posture professionnelle ainsi que sa connaissance des valeurs du service public et des modalités de leur mise en œuvre. Il est attendu une projection crédible dans la profession, fondée sur une réflexion construite et une connaissance globale du cadre institutionnel.

L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par **un entretien avec le jury**. Cet entretien est structuré autour d'une question générale et d'une question contextualisée.

La **question générale**, d'une durée de dix minutes, invite le candidat à réfléchir à un enjeu éducatif, disciplinaire ou républicain à partir d'un questionnement large. Il est attendu une analyse claire et argumentée. Le candidat doit être capable d'identifier les valeurs en jeu, d'en expliciter les implications pour l'école et de les articuler avec sa propre conception du métier. Ce temps de l'épreuve permet au candidat de démontrer sa capacité de projection, son aptitude à problématiser et à développer un raisonnement cohérent sur un grand enjeu éducatif.

La **question contextualisée**, également d'une durée de dix minutes, repose sur une courte situation d'enseignement ou de vie scolaire. À partir de la formule « qu'en pensez-vous ? », le candidat doit en comprendre les enjeux, sans proposer nécessairement de solution opérationnelle. L'exercice consiste à analyser la situation et à en proposer une lecture raisonnée et distanciée. Il s'agit de démontrer une compréhension du cadre déontologique, des missions de l'école et des responsabilités de l'enseignant, tout en adoptant une posture réflexive conforme aux exigences du service public d'éducation.



Les points abordés tout au long de l'entretien

Le parcours du candidat et la manière dont il le met en regard de son futur métier

Le jury reconnaît la singularité de chaque parcours. Le candidat est ainsi invité à mettre en valeur sa formation et les expériences significatives qui ont nourri sa réflexion : stages, engagements associatifs, séjours à l'étranger, activités personnelles formatrices ou toute autre expérience ayant contribué à construire son projet professionnel. Il s'agit aussi d'exposer clairement ses motivations pour le métier d'enseignant et pour la discipline choisie, en montrant comment son parcours et son projet s'articulent avec les missions du service public d'éducation et les valeurs de la République.

La compréhension du métier d'enseignant et du rôle de l'École

La compréhension du métier d'enseignant et du rôle de l'École s'apprécie à travers la capacité du candidat à se projeter de manière réfléchie dans la profession, en particulier dans le métier de professeur d'histoire-géographie. Il ne s'agit pas d'évaluer une expérience déjà acquise, mais de voir comment le candidat commence à cerner les finalités du métier : contribuer à la formation intellectuelle et citoyenne des élèves, transmettre des savoirs et travailler des compétences, développer l'esprit critique et participer à leur socialisation au sein de l'École. Le candidat est ainsi invité à montrer qu'il identifie les grandes missions du service public d'éducation et qu'il peut relier son projet professionnel aux exigences éducatives, civiques et républicaines du métier d'enseignant.

La référence aux valeurs et principes de la République et du service public d'éducation

L'entretien permet d'apprécier l'appropriation, par le candidat, des valeurs de la République et des exigences du service public d'éducation. Il s'agit de voir dans quelle mesure il dispose de repères sur les droits et obligations des agents publics, mais aussi s'il comprend le sens et la portée civique des valeurs et principes républicains évoqués pendant l'oral. Cette réflexion doit enfin prendre en compte la dimension civique propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, disciplines qui contribuent particulièrement à la formation du citoyen, à la compréhension du monde et à l'apprentissage des principes qui fondent la vie démocratique.

La capacité à se projeter dans un parcours de formation d'enseignant

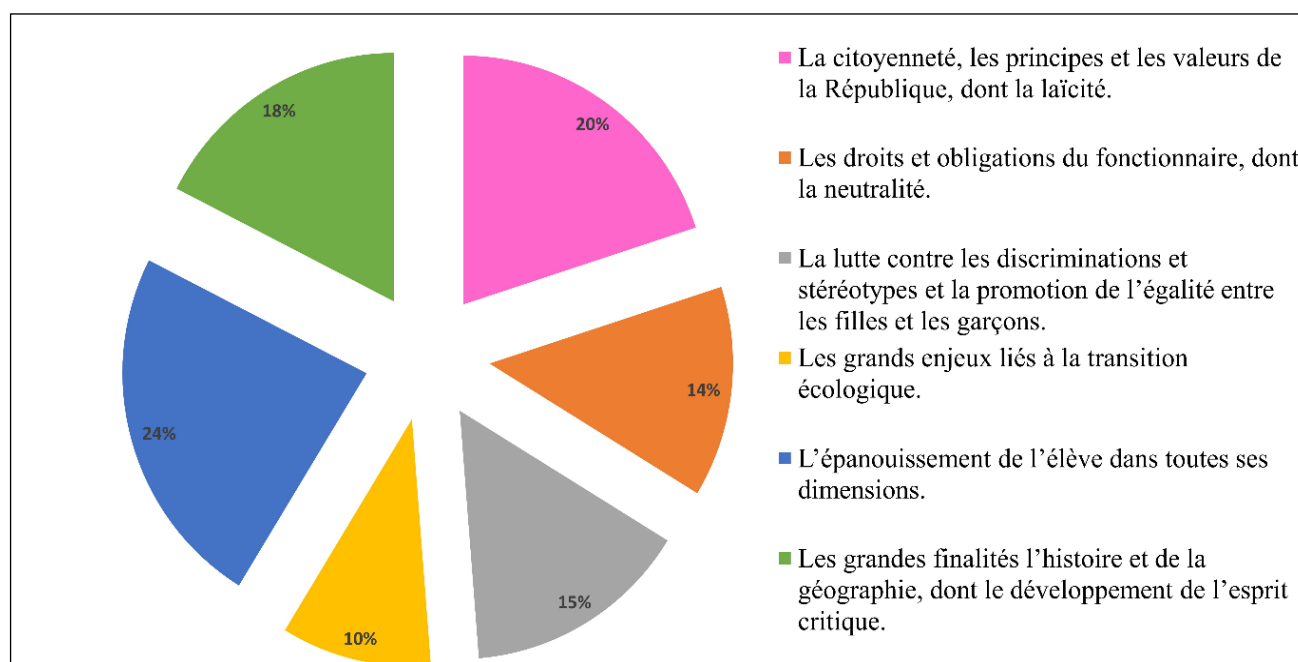
La capacité à se projeter dans un parcours de formation permet d'apprécier la manière dont le candidat comprend le développement professionnel attendu d'un futur enseignant. Elle permet au candidat de montrer comment il articule cette projection avec son parcours, ses motivations et son projet. Il s'agit de voir dans quelle mesure il paraît prêt à s'engager dans la formation comme dans le métier, en donnant à son projet une cohérence personnelle, intellectuelle et professionnelle. Cette projection suppose aussi que le candidat montre qu'il se représente l'entrée dans le métier comme un

processus progressif, fondé sur la formation, la réflexion, l'appropriation des exigences du service public d'éducation et la construction à venir d'une posture d'agent public.

Les thématiques récurrentes proposées dans les questions générales et contextualisées

- La citoyenneté, les principes et les valeurs de la République, dont la laïcité.
- Les droits et obligations du fonctionnaire, dont la neutralité.
- La lutte contre les discriminations et stéréotypes et la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons.
- Les grands enjeux liés à la transition écologique.
- L'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.
- Les grandes finalités l'histoire et de la géographie, dont le développement de l'esprit critique.

Parmi les 80 questions proposées lors de la session, l'équilibre entre ces thématiques a été le suivant :



Des exemples de couples de questions proposées lors de la session 2026 :

Question générale	Question contextualisée
Quel rôle l'histoire-géographie peut-elle jouer dans la formation de citoyens libres et éclairés ?	Des élèves interrogent leur professeur sur sa position personnelle concernant un conflit international étudié en classe. Qu'en pensez-vous ?
En quoi l'inclusion des élèves en situation de handicap à l'École participe-t-elle à la transmission de la citoyenneté ?	Au cours d'une sortie pédagogique consacrée au patrimoine religieux, un élève refuse d'entrer dans un lieu de culte au nom de ses convictions personnelles. Qu'en pensez-vous ?
Pourquoi l'histoire et la géographie sont-elles utiles pour comprendre les défis liés à l'environnement ?	Un établissement organise une journée de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie. Un parent refuse que son enfant y participe. Qu'en pensez-vous ?
Pourquoi la neutralité des enseignants constitue-t-elle une obligation professionnelle importante ?	Lors du lancement d'un travail de groupe organisé en classe, un garçon refuse catégoriquement de travailler avec des filles. Qu'en pensez-vous ?
Comment l'École incarne-t-elle les principes et valeurs de la République ?	En travaillant sur la pandémie de Covid-19, un élève soutient que le virus a été inventé pour contrôler les populations. Qu'en pensez-vous ?
Comment l'enseignement de l'histoire-géographie contribue-t-il à la compréhension et à la défense des principes républicains ?	Une élève confie à son enseignant qu'elle redoute de rentrer chez elle le soir même. L'enseignant choisit de reporter cet échange au lendemain. Qu'en pensez-vous ?

Les critères d'évaluation de l'épreuve

Cinq critères principaux sont retenus pour évaluer la prestation du candidat :

- La première porte d'abord sur **la qualité de la prestation orale et la posture dans l'échange**. Le jury observe la manière dont le candidat s'exprime : son écoute, sa capacité à dialoguer, la clarté de son propos, ainsi que la structuration de son expression et de son argumentation.
- Sont ensuite prises en compte **ses capacités de réflexion et d'analyse**. Il s'agit d'évaluer la manière dont le candidat comprend les enjeux, raisonne, prend du recul et met les éléments en perspective.
- Il s'agit aussi d'apprécier **la compréhension du métier d'enseignant et du rôle de l'École**. Le candidat doit montrer qu'il comprend les grandes missions de l'École et que l'enseignement contribue à la formation intellectuelle et citoyenne des élèves et à leur socialisation.
- L'épreuve accorde également une place importante **aux valeurs et principes de la République ainsi qu'aux exigences du service public d'éducation**. Le candidat doit montrer qu'il sait les identifier, les comprendre, les mobiliser et leur donner du sens.

- Enfin, l’oral évalue la capacité du candidat **à se projeter dans la formation au métier d’enseignant**. Il s’agit de voir s’il comprend le développement professionnel attendu et s’il parvient à le mettre en relation avec son parcours et sa motivation.

Des conseils pratiques pour réussir l’épreuve

Présenter son parcours de manière réflexive

La présentation initiale demeure souvent descriptive. De nombreux candidats se limitent à un récit chronologique retraçant leur parcours scolaire, universitaire ou leur simple appétence pour l’histoire (plus rarement pour la géographie) sans véritable mise à distance ni analyse du cheminement intellectuel qui les a conduits à se présenter au concours. Les prestations les plus convaincantes sont celles qui utilisent pleinement les cinq minutes de présentation pour mettre en perspective quelques expériences structurantes. Il ne s’agit pas de raconter l’ensemble de son parcours de manière chronologique, mais de choisir les moments les plus significatifs et d’en montrer le sens. Le candidat est ainsi invité à expliquer comment ces expériences ont nourri son intérêt pour l’histoire et la géographie, sa réflexion sur la manière de transmettre des savoirs aux élèves et sa découverte progressive des exigences du métier d’enseignant. Le jury attend donc une présentation réfléchie, construite autour d’une véritable analyse personnelle, plutôt qu’un simple récit descriptif.

Raisonnement à partir de la question générale ou contextualisée

Les difficultés les plus fréquemment rencontrées concernent la manière d’aborder les questions générales comme les questions contextualisées. Beaucoup de candidats répondent sans prendre suffisamment le temps d’examiner les termes de la question, de définir les notions mobilisées, ni de repérer les enjeux, les acteurs ou les éléments de contexte. Leur réponse prend alors souvent une forme trop brève ou trop linéaire, juxtaposant des idées et des exemples sans véritable progression de la réflexion. Le jury est conscient que ces réponses sont formulées sans temps de préparation et n’attend pas un développement aussi structuré que dans une épreuve préparée. Il est normal que le raisonnement du candidat se construise progressivement au cours de l’échange. En revanche, il est attendu qu’il s’approprie la question, qu’il en dégage les principaux enjeux et qu’il construise un raisonnement qui, sans être formaté, témoigne d’une réflexion personnelle.

Connaître le cadre institutionnel et républicain

Le jury constate que de nombreuses notions relevant du cadre institutionnel et républicain sont mobilisées d’une manière essentiellement descriptive. Elles sont, par ailleurs, souvent insuffisamment maîtrisées. Par exemple, les valeurs de la République, la laïcité, la neutralité sont fréquemment citées sans que leur portée historique, juridique, éducative soit réellement explicitée. Les réponses aux questions proposées peuvent utilement mobiliser les principes de la République (indivisible, laïque, démocratique et sociale), les missions du service public d’éducation (inclusion, équité, réussite de tous,

lutte contre les discriminations), les principes du système éducatif (neutralité, gratuité, obligation scolaire) ainsi que les droits et obligations des fonctionnaires. Les candidats doivent être capables de montrer qu'ils ont réfléchi à leur traduction concrète dans l'exercice quotidien du métier.

Mobiliser les savoirs disciplinaires

Le jury observe globalement une maîtrise insuffisante des fondements scientifiques et épistémologiques de l'histoire et de la géographie attendus d'un étudiant en fin de Licence. Les candidats peinent à expliciter les démarches propres à chacune des disciplines. Les finalités de l'enseignement apparaissent parfois réduites à une accumulation de connaissances, sans réflexion sur les objets d'étude, les démarches de construction des savoirs ou les enjeux de leur transmission. Par ailleurs, les références et exemples mobilisées spontanément en géographie sont rares. Les candidats gagneraient à mobiliser davantage leurs acquis universitaires, à enrichir leurs références scientifiques et à développer une réflexion plus approfondie sur les savoirs. Le jury est notamment attentif à la capacité à distinguer savoirs, croyances et opinions, à exercer un regard critique sur les sources et à comprendre qu'un fait historique comme un phénomène géographique relèvent d'une construction scientifique. Enfin, une veille régulière sur l'actualité constitue, dans nos disciplines en particulier, un appui précieux pour nourrir l'argumentation.

Adapter sa posture

Les échanges avec le jury révèlent des difficultés dans la conduite même de l'entretien. Certains candidats développent des réponses très longues, limitant le nombre de questions pouvant être posées. D'autres répondent au contraire de manière très brève, ce qui les empêche de faire état de l'étendue de leur réflexion. Les meilleures prestations reposent sur un équilibre entre précision, concision et capacité à illustrer les propos de manière claire. Elles reflètent avant tout une pensée personnelle, plutôt qu'une volonté de se conformer à une réponse attendue ou d'aligner des notions convenues. Le jury rappelle enfin que l'entretien constitue un échange professionnel. Un registre de langue adapté, une attitude mesurée ainsi qu'une présentation compatible avec les exigences de la fonction de professeur participent de la qualité de la prestation.

CONCLUSION GENERALE

Le jury connaissait les doutes affichés, voire les critiques émises au moment de l'annonce de la réforme qui institue le Capes L3. La plupart des universitaires, des sociétés savantes disciplinaires, l'Aphg, pouvaient avoir des inquiétudes sur la baisse de niveau possible du recrutement, les savoirs scientifiques « bradés », etc. le risque était bien la fragilité de candidats qui passent les écrits au milieu de la 3ème année du L3.

Le travail entrepris par le jury dans son ensemble depuis fin août 2025 a abouti à une définition des épreuves à partir de sujets d'écrits choisis par le programme. Les résultats de l'écrit ont été largement réconfortants, malgré des copies sans doute plus faibles, pour les plus insuffisantes, qu'au M2. Mais elles ne constituaient pas la catastrophe annoncée que certains redoutaient.

Les oraux constituaient le plus gros souci, et une même crainte : les candidats iront-ils au bout des 55 mn d'interrogation. Ne seront-ils pas « secs » sitôt l'exposé réalisé ? Auront-ils assez de culture historique et géographique emmagasinée pour répondre aux questions de l'entretien de 55 mn ? Là encore, la surprise a été de voir des prestations honnêtes, parfois très honnêtes ou même excellentes. Avec le sentiment que les prestations aux épreuves (sans partie didactique) étaient mieux calibrées et finalement meilleures qu'au M2 (paroles de jurys passés du M2 au L3).

Les L3 et les M1 ont été plus de 70% à être admissibles (également répartis). Peu de M2 MEEF, quelques M2 recherche. Le reste de la promotion 2026 est bigarré : des candidats en reconversion professionnelle, ou des candidats qui, voyant l'opportunité de la formation payée, ont pu enfin accéder à leur désir profond. Il a permis à beaucoup, peut-être 20% des candidats et des admis, de s'inscrire dans la dynamique du concours, alors qu'ils étaient incapables de financer deux années de Master. Beaucoup l'ont expliqué au moment de l'oral d'entretien : chômeurs, reconversion professionnelle, agents de la pénitencière, AED, contractuels, etc. En ce sens, le concours a confirmé sa dimension sociale.

Pour les résultats du CAPES et du CAFEP L3 réunis, la part des femmes inscrites a été très faible : 36%. Très faible aussi leur part d'admissibles : 37,61% et plus faible encore des reçues : 30,55% C'est une véritable question que nous devons envisager. Le différentiel qui s'observe entre le CAFEP et le CAPES est important Si le taux de présence des femmes au CAFEP reste stable (autour de 43%, comme les dernières années de M2), au CAPES il y a eu 30,04% de candidates, pour un taux très faible de candidates admises : 28,57%. Une analyse a émergé durant les oraux, en observant l'attitude en interrogation des rares femmes présentes : peut-être que les étudiantes sortant du L3 ne se sont pas senties suffisamment légitimes, ou suffisamment armées pour affronter ce nouveau concours. Les garçons, même très faibles, ayant montré plus d'assurance, ne se sont visiblement pas encombrés de

ce genre de préoccupation. Illégitimité, réserve, prudence... ? Les préparations à venir pour la session 2027 devront prendre en compte cette question essentielle.

Enfin, la première session du nouveau concours L3 du CAPES/CAFEP d'histoire-géographie a été marquée par une canicule inédite. Les conditions d'interrogations ont été elles-mêmes exceptionnelles et particulièrement difficiles pour les candidats, les membres du jury ainsi que pour l'ensemble du Directoire et des appariteurs dédiés au concours. Cette conclusion du rapport est ainsi, également, l'occasion de féliciter l'ensemble des personnels de leur engagement, de leur professionnalisme, de leur dévouement au service public, ainsi que de leur déontologie et de leur résistance face aux conditions climatiques extrêmes.